Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 577

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 577 29 janvier 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Yvette Jaggi

577

Domaine public

La mob bancaire

Rejet par la commission du Conseil des Etats ad hoc du projet du Conseil fédéral d'imposer de 5% les intérêts des avoirs fiduciaires auprès des banques et des caisses d'épargne.
Rejet de cette même commission, suivant là le Conseil fédéral et la Banque nationale, d'un autre impôt bancaire: un impôt anticipé de 35% sur les intérêts des avoirs fiduciaires et des emprunts étrangers libellés en francs suisses (mais limités aux créanciers suisses).
Ces deux décisions prises la semaine passée n'auront surpris personne: on n'attendra pas de la Chambre haute ou d'une de ses commissions qu'elle s'attaque à la citadelle bancaire, même pour le bon motif, en l'occurrence le renflouement de la caisse fédérale (150 millions à la clef, pour chacun des projets en question).
Le débat sur les banques devra être mené ailleurs que dans ces cénacles et il ne prendra de l'ampleur que lorsque l'initiative socialiste sera discutée sur la place publique.

En attendant, il faut reconnaître que le travail de «sensibilisation», pour employer un euphémisme, des milieux «dirigeants» sur les intérêts du secteur bancaire porte largement ses fruits. L'offensive vient de loin et elle dure maintenant depuis plus d'une année.
On se souvient de cet appel de M. R.A. Jeker, membre de la direction générale du Crédit Suisse, prononcé à Bâle fin octobre 1979 et publié comme de juste par sa banque pour l'édification des masses. M. R.A. Jeker (journée d'information «Banken/Verwaltung») ne cachait pas son jeu, à vrai dire. Abordant le chapitre de «l'engagement socio-politique», il se coltinait même les problèmes d'intendance. Nous citons: «A vouloir contempler de trop haut l'évolution de la société, on s'expose à des déboires, il faut le reconnaître. Les organes de direction devront donc s'engager beaucoup plus qu'autrefois dans le débat public. Il faudra trouver de nouvelles formes d'organisation déchargeant la direction des tâches d'administration courante pour lui permettre de se consacrer plus intensément aux relations publiques» *(c'est M. R.A. Jeker qui souligne).*
Et poursuivant sur sa lancée, M. R.A. Jeker concluait, quelques phrases plus loin: «En un moment où les banques sont au centre des discussions, cela exige de leur part, en plus d'une adaptation de leurs méthodes de travail, un engagement accru dans le débat public si elles veulent garder les coudées franches en matière économique et politique. Les critiques dont elles font l'objet reposent en grande partie sur des informations insuffisantes ou fausses quant au rôle du système bancaire dans la société. Une de nos tâches importantes consistera désormais à combler cette lacune de l'information.»
Mobilisation générale pour des relations publiques, sous le signe de l'information, comme de juste. Et ça marche.

GENÈVE

Western sur Rhône

Deux jeunes, mineurs, dans une Cadillac. La cavale, l'occasion de jouer aux grands, le cinéma pour une fois en réalité, qui sait?

La voiture se présente à un poste de douane. Une erreur de parcours du chauffeur, sans doute: son intention n'était pas de quitter la Suisse, dira-t-il plus tard. Le véhicule fait demi-tour. Suffisant pour que le douanier de service dégaine et tire. Il n'était pas censé savoir... L'ambiance monte de quelques degrés.

SUITE ET FIN AU VERSO